

## **4 mai 1978, l'assassinat d'Henri Curiel : vérités évidentes, justice empêchée**

vendredi 26 avril 2019, par [BRAIBANT Sylvie](#) (Date de rédaction antérieure : 24 avril 2019).

**Il y a quarante ans, le 4 mai 1978, Henri Curiel était assassiné à Paris. Je suis la fille de son cousin germain, Guy Braibant. Nous connaissons la vérité sur ses assassins mais, au nom du secret défense, la justice reste empêchée par un fil rouge menant du général Aussaresses au président Giscard.**

Il faisait chaud ce week-end de juin 1976. La sécheresse grignotait petit à petit toute la France. Paris était gagné par la torpeur. Dans la voiture de mon père, je m'étais à moitié endormie. Jusqu'à ce que je l'entende dire de sa voix douce « mais qu'est ce que c'est que ça ? ». Au feu rouge du croisement des boulevards Saint Michel et Saint Germain, il restait en arrêt devant un kiosque à journaux dont l'immense affiche apposée à son dos, proclamait fièrement le dernier scoop du *Point* : « Henri Curiel, le patron des réseaux d'aide aux terroristes ». Et de son ton toujours aussi calme, mais angoissé cette fois, il me dit : « Henri va être assassiné. »

Deux ans et une nouvelle campagne de presse plus tard, toujours dans *Le Point*, puis le *Spiegel* allemand, Henri était assassiné, une journée chaude encore, le 4 mai 1978, jeudi de l'ascension. Nous étions encore ensemble, dans la même voiture, la radio allumée, un flash nous annonça la nouvelle, et je me souviendrai toujours du visage soudain gris de mon père, lui qui manifestait si peu d'émotion.

C'était en 1976, 1977, 1978, assassinats en Afrique du Sud - mise au ban des Nations Unies pour son régime d'apartheid -, assassinats en France, présidée par un homme moderne, ancien partisan de l'Algérie française. Des meurtres nombreux - des Algériens, des Palestiniens, des Basques -, parfois précédés d'articles de journaux comme ceux du *Point*, non signés, de faux scoops apportés sur un plateau d'argent à Georges Suffert qui ne voyait rien de mal à l'apartheid ou aux dictatures d'Amérique latine, mais vomissait tout ceux qui se rapprochaient de près ou de loin du communisme. Comme Henri Curiel. Plus tard, Georges Suffert reconnaîtra avoir été « un peu léger » sur ce coup là.

Henri était le cousin germain de mon père Guy Braibant, et il était l'ancien chef de file des porteurs de valise durant la guerre d'Algérie, un groupe qui s'était reconverti dans l'aide aux mouvements de libération nationale de par le monde. Au premier rang desquels l'ANC. Il fournissait des faux papiers aux militants sud-africains, il aidait les militants anti-apartheid blancs - relisant en eux le courage des porteurs de valise de France durant la guerre d'Algérie. Il fut soupçonné d'avoir permis la révélation du mirifique contrat nucléaire entre Paris et Pretoria. Et assassiné le 4 mai 1978.

Entre le 3 mai et 5 mai 1978, circulait en France un certain Jean Paul Guerrier, « pigiste » au service action du SDECE (services de contre espionnage de l'époque), membre du groupe mercenaire de Bob Denard, ami du général Aussaresses, envoyé par lui, et avec lui, comme instructeur en Afrique du Sud sous Nicolaas Johannes Diederichs, grand admirateur du 3<sup>e</sup> Reich, en Argentine sous Videla, au Chili sous Pinochet pour apprendre à ces sages élèves la répression pratiquée contre le FLN

algérien. Jean-Paul Guerrier donc, impliqué dix ans plus tard en 1988 dans l'assassinat à Paris de Dulcie September, représentante de l'ANC auprès de l'Unesco.

Lors de la sortie de ses mémoires en 2001, le bon vieux général Aussaresses, qui avait admis avoir usé et abusé de torture au temps de la guerre d'Algérie, regrettait tout de même de ne pas avoir fait tuer des porteurs de valise, comme il en avait le projet. Il confessera haïr ces Français.es par dessus tout, ces traîtres qui appuyaient le FLN. Plus tard il admettra ne pas être étranger à l'assassinat d'Henri, cet *Homme à part* (titre du beau livre de Gilles Perrault) qui avait participé aux luttes anti-coloniales, avait pris le relai de Francis Jeanson (après son retrait) à la tête du réseau des porteurs de valises, avant de vouloir empêcher de torturer en paix les dirigeants sud-africains ou sud-américains...

Au sommet de l'Etat giscardien régnaient d'anciens militants de l'Algérie française qui n'avaient pas fait leur deuil de cette guerre-là. Et ils voulaient mettre un terme aux actions d'Henri Curiel, celle d'offrir une aide logistique aux militants anti-apartheid ou à ceux qui résistaient aux dictatures. Les tentatives par voie de presse n'y suffirent pas. Alors le meurtre. Raison d'Etat. Des juges d'instruction successifs, des archives disparues, des non lieux en perspective toujours repoussés par la ténacité de l'avocate Linda Weil-Curiel, une autre cousine.

Et puis le témoin repris par William Bourdon, et l'enquête réouverte, 40 ans plus tard, en janvier 2018.

La vérité, nous la connaissons, nous attendons maintenant la justice.

En 2006, l'ex commissaire Lucien Aimé Blanc (en délicatesse avec ses supérieurs, il avait été suspendu), compagnon de ces mercenaires post-coloniaux en Afrique, publiait *L'indic et le commissaire*. Il y parlait de l'assassinat d'Henri. Il donnait un nom, peut-être une vantardise de plus chez un fanfaron qui aimait se faire mousser.... Je l'ai rencontré alors, et j'avais lancé devant lui les noms de Jean-Paul Guerrier, du général Aussaresses. L'ancien flic avait sursauté, puis commenté : « Vous êtes bien renseignée. » Silence. « Mais tant que certains seront en vie, il n'y aura jamais de procès ».

Et voilà que Aussaresses meurt en décembre 2013. Et ce hasard aussitôt, la mort simultanée de deux hommes que tout sépare. Celle d'Aussaresses annoncée mercredi 4 décembre 2013 par une association d'anciens parachutistes, ses amis en torture. Celle de Nelson Mandela le lendemain 5 décembre par le gouvernement sud-africain de la nation arc-en-ciel de l'après apartheid, de la commission Vérité et réconciliation. Un télescopage inaperçu pour tous, sauf pour quelques uns, ces mercenaires nostalgiques des colonies et d'un ordre ancien qu'ils appelaient nouveau. Qu'ont-ils pensé lorsque Madiba (Mandela), un homme qu'ils ne pouvaient que haïr, est sorti de prison en 1990 puis lorsqu'il est devenu président en 1993 ? Que pensent-ils à l'heure de la fin de celui qui est devenu un héros planétaire ?

Entre Nelson Mandela et le général Aussaresses, le fil rouge sang de l'apartheid. Ils avaient tous deux 95 ans au jour de leur décès. Le général Aussaresses, grand tortureur devant l'éternel durant la guerre d'Algérie, employé par le marchand d'armes Thomsom, s'était mis, à titre privé, en tant que conseiller spécial, au service des dictatures d'Amérique latine et de l'Afrique du Sud de l'apartheid. Avec la bénédiction de Valéry Giscard d'Estaing qui régnait à l'Elysée (1974 - 1981), avec son ami Michel Poniatowski, membre actif de l'association des amitiés France/Afrique du Sud. Comme Georges Suffert.

Aux yeux du pouvoir français de la fin des années 1970, le plus ancien bagnard sud africain était un ennemi absolu. Les gouvernements français de Jacques Chirac et Raymond Barre avaient choisi,

comme en Allemagne, de rompre secrètement l'embargo international décrété contre le régime raciste de Pretoria. De colossaux contrats industriels, comme la fourniture de l'industrie nucléaire, furent conclus avec le gouvernement sud africain. Et pour empêcher toute fuite, toute opposition, des mercenaires français cornaqués par le général Aussaresses et le commandant Georges, anciens membres dirigeants des commandos fascistes et meurtriers Delta durant la guerre d'Algérie, furent dépêchés pour épauler le sinistre Boss sud africain dans sa guerre aux terroristes de l'ANC, l'African national congress de Mandela, proche des communistes. Avec la bénédiction du président français Giscard d'Estaing.

Mais le secret de l'embargo rompu fut éventé, les gouvernements français et allemand condamnés par la communauté internationale. Ils croyaient Henri Curiel responsable de la fuite. C'était l'ANC.

Mais au fond pour les services français, quels qu'ils soient, c'était pareil. Ils auront certainement fêté le meurtre « d'Henri Curiel, traître à la France qui l'avait accueilli », selon les termes du commando Delta, qui revendiqua le crime.

**Sylvie Braibant**

-----

### **Celles et ceux qui luttent pour la justice autour des crimes impunis :**

**L'association « Mémoire, Vérité, Justice »**, fondée en 1999 par des proches des victimes, avait vocation à regrouper toutes les informations sur les assassinats politiques en France, depuis celui de Mehdi Ben Barka en octobre 1965, en passant par les liquidations de huit représentants palestiniens tels Mahmoud Al Hamchari (8 décembre 1972 à Paris) ou Ezzedine Kalak (3 août 1978).

De 1978 à 1985, c'est au tour des indépendantistes Basques d'être visés en France, dix militants sont tués durant cette période. Puis en mars 1988, 10 ans tout juste après Henri Curiel, la Sud-Africaine Dulcie September représentante de l'ANC auprès de l'Unesco est assassinée, à Paris aussi. Une liste partielle de ces crimes qui, selon l'association « comporte exclusivement les affaires posant la question de la double implication des États. Implication ou interrogation sur l'implication directe et active d'un État étranger dans un assassinat politique commis sur le territoire français, et implication ou risque d'implication de l'État français, qu'elle soit directe ou indirecte, active ou passive, avant, pendant ou après le crime. »

**Le collectif « Secret défense, un enjeu démocratique »** s'est formé à la suite d'une table-ronde sur le secret-défense, quelques semaines avant que le président Emmanuel Macron ne promette, le 28 novembre 2017 à Ouagadougou, de communiquer aux juges burkinabés tous les documents français dans le dossier de l'assassinat de l'ancien président Thomas Sankara. Il regroupe des familles et proches de victimes d'affaires criminelles, engagés aujourd'hui dans une dizaine de procédures judiciaires dans lesquelles le secret-défense compromet la manifestation de la vérité, ainsi que des historiens et des journalistes confrontés au refus de l'État et de l'administration de communiquer des documents. Il s'agit de l'assassinat de Thomas Sankara, président du Burkina Faso, le 15 octobre 1987 ; des massacres de Sétif (Algérie) en mai 1945 et de Paris le 17 octobre 1961 ; de la « disparition » de l'universitaire Maurice Audin en Algérie en 1957 ; du massacre des tirailleurs « sénégalais » au camp de Thiaroye le 1<sup>er</sup> décembre 1944 ; de l'enlèvement et la disparition de Mehdi Ben Barka à Paris le 29 octobre 1965 ; de l'assassinat du magistrat Bernard Borrel à Djibouti le 18 octobre 1995 ; de l'enlèvement et l'assassinat au Mali des journalistes à RFI Ghislaine Dupont et Claude Verlon le 2 novembre 2013.

---

---

**P.-S.**

- MEDIAPART. LE BLOG DE SYLVIE BRAIBANT. 24 AVR. 2018 :  
<https://blogs.mediapart.fr/sylvie-braibant/blog/240418/assassinat-d-henri-curriel-verites-evidentes-justice-empechee>
- Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.